

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle de l'hôtel de ville, le lundi 22 décembre 2025 à 19 h 00, à laquelle assistaient le conseiller Luc Chrétien, la conseillère Charlie-Maude Giroux Bossé, le conseiller Réal Côté, le conseiller James Keays, le conseiller Walter-Olivier Rottmann-Aubé, formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Côté.

Était absent : le conseiller Mathieu Denis.

Étaient également présents, M. Dave Ste-Croix, directeur des Services administratifs, M. Jérôme Tardif, directeur aux communications, M. Jocelyn Villeneuve, directeur général et Mme Élodie Mercier, greffière adjointe.

M. le Maire mentionne que les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 SERVICES MUNICIPAUX
 - 2.1 présentation du budget
 - 2.2 prévisions budgétaires 2026 fond d'administration
 - 2.3 programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
- 3 questions du public

NOTE PRÉSENTATION DU BUDGET

À 19 h 00, présentation du budget.

RÉS. 25-12-049 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026
FOND D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gaspé prévoit un budget pour l'année 2026 de 38 734 411 \$;

CONSIDÉRANT QUE les revenus et les dépenses se répartissent selon les tableaux décrits ci-dessous :

REVENUS

Taxes	26 424 397 \$
Païement tenant lieu de taxes	4 502 490 \$
Autres recettes de sources locales	5 356 030 \$
Transferts gouvernementaux	2 451 494 \$
Total des revenus	38 734 411 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	6 118 178 \$
Sécurité publique	3 826 139 \$
Transport routier et aéroport	9 496 269 \$
Hygiène du milieu	7 298 168 \$
Santé et Bien-être	220 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 799 018 \$
Loisirs et culture	4 543 910 \$
Frais de financement	2 575 238 \$

Total des dépenses de fonctionnement	35 876 920 \$
--------------------------------------	---------------

AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Remboursement de la dette à long terme	4 114 500 \$
--	--------------

Total des activités financières avant affectations	39 991 420 \$
--	---------------

AFFECTATIONS

Surplus accumulé non affecté	(1 661 322 \$)
------------------------------	----------------

Réserves financières et fonds réservés	
--	--

Virement à – réserves financières	173 000 \$
-----------------------------------	------------

Virement à – remboursement fonds de roulement	231 313 \$
---	------------

	38 734 411 \$
--	---------------

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réal Côté,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le budget équilibré de la Ville de Gaspé pour l'année 2026, prévoyant des revenus pour une somme de 38 734 411 \$, soit accepté tel que présenté et qu'il soit transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation selon la Loi.

RÉS. 25-12-050

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2026-2027-2028**

CONSIDÉRANT QU'un programme triennal des dépenses en immobilisations a été préparé pour les années 2026-2027-2028 et que celui-ci prévoit les dépenses suivantes;

ANNÉE	MONTANT
2026	28 935 704 \$
2027	77 404 726 \$
2028	66 329 500 \$
TOTAL	172 669 930 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller James Keays,

ET résolu à l'unanimité,

QUE le conseil accepte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027, 2028 pour un montant total 172 669 930 \$.

À 19 h 35, suivant la présentation du budget, la période de questions est ouverte.

Intervenants

Objets

M. Jean-Yves Dupuis	Merci pour la présentation. Assez difficile de tout suivre pour un citoyen étant dans la salle. Vous le maitrisez bien. Qu'est-ce qu'on a de prévu pour les points comme l'embellissement, l'environnement à part les
---------------------	---

fausses septiques et le développement durable?

Maire : Pas nécessairement écrit comme ça, noir sur blanc dans les colonnes budgétaires. Globalement, ces questions-là relèveraient beaucoup de la direction de l'urbanisme. Les budgets en aménagement, urbanisme et développement sont en hausse de près de 6 %. Donc on est davantage en mode investissement à cet effet-là. Embellissements floraux etc. ce sont des contrats pluriannuels, qui ont été octroyés l'année passée, donc on va poursuivre avec les mêmes contrats, à moins qu'il y ait une orientation contraire de bonifier lesdits contrats.

On doit aller plus loin que de planter des fleurs. On a un grand territoire, on a des endroits qui font souvent pitié en termes visuel. Que ce soit au niveau de l'affichage, des talus ou des choses comme ça. Niveau développement durable. Ça serait intéressant d'avoir un peu plus de précisions en 2026 à ce niveau-là.

Maire : Effectivement, pas nécessairement écrit noir sur blanc. Quand on achète des véhicules électriques, ça n'apparaît pas là, mais c'est ça. On travaille avec des colonnes soumises par le ministère. On est quand même très fort au niveau soucis de l'environnement.

Ce budget-là était tributaire du plan de développement stratégique. Difficile de savoir ce qui a été ajouté, et ça m'amène aussi à parler du budget participatif. Quel budget sera accordé cette année pour le budget participatif?

Maire : Planification stratégique, il y a un élément qui saute aux yeux, c'est l'élément service des communications. C'était la base de tout. Ça ça figure directement au budget. Pas nécessairement

écrit noir sur blanc mais on teinte nos choix budgétaires de l'exercice de la planification stratégique, ça c'est clair. Au niveau du budget participatif, à date on ne l'a jamais mis dans le budget de fonctionnement, on a toujours puisé l'argent dans les surplus non-affectés en cours d'année. La dernière fois qu'on l'a adopté, on a dit on double le budget mais on le met sur deux ans. On n'était pas sûr de revenir en 2026 avec une nouvelle enveloppe. On avait dit que le budget participatif était pour 2025 et 2026. Ceci étant, on ne voulait pas lier le nouveau conseil non plus. Le conseil actuel va être appelé à réfléchir et à se poser la question si on relance ou non un nouvel exercice. On est souverain, on peut prendre une décision de renouveler le budget aussi.

À 19 h 43, aucune autre question n'étant posée, la séance est fermée.

Daniel Côté, maire

Élodie Mercier, greffière adjointe